

Nom commercial : Theophyllinum

Numéro de la matière: 068276

Version : 1 / CH

Date de révision: 25.03.2015

remplace la version : - / CH

Date d'impression 25.03.15

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Theophyllinum

N° d'article 06827600

Numéro d'enregistrement

No. CE: 200-385-7

No. CAS 58-55-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Classification Xn, R22

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Nom commercial : Theophyllinum

Numéro de la matière: 068276

Version : 1 / CH

Date de révision: 25.03.2015

remplace la version : - / CH

Date d'impression 25.03.15

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans ...

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger

Nocif

Phrase(s) de risque

22 Nocif en cas d'ingestion.

Phrase(s) S

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008)**

No. CAS 58-55-9
No. EINECS 200-385-7

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Nom commercial : Theophyllinum

Numéro de la matière: 068276

Version : 1 / CH

remplace la version : - / CH

Date de révision: 25.03.2015

Date d'impression 25.03.15

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer un apport d'air frais.. écarter personnes sans défense.. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7.. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.. Protéger de l'action de la lumière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substance active pharmaceutique

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition**

Nom commercial : Theophyllinum

Numéro de la matière: 068276

Version : 1 / CH

Date de révision: 25.03.2015

remplace la version : - / CH

Date d'impression 25.03.15

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.; Filtre à particules P2

Protection des mainsGants de protection
caoutchouc nitril - NBR
butylique caoutchouc - Butyl**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** Poudre**Couleur** blanc**Odeur** inodore**valeur pH**

Valeur 4.0 à 6.0

Concentration/H₂O 8.3 g/l

température 20 °C

Point de fusion

Valeur 270 à 274 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Densité

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Valeur 5.5 g/l

température 19.9 °C

Remarque difficilement soluble

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow - 0.008

Température d'inflammabilité

Valeur > 610 °C

9.2. Autres informations**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.2. Stabilité chimique**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Nom commercial : Theophyllinum

Numéro de la matière: 068276

Version : 1 / CH

Date de révision: 25.03.2015

remplace la version : - / CH

Date d'impression 25.03.15

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat			
DL 50		à	272	mg/kg
méthode	OCDE 401			

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces	rat			
DL 50	>	à	2000	mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Remarque	Aucun
----------	-------

sensibilisation

Remarque	Aucun
----------	-------

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50		à	100	mg/l
Durée d'exposition	96	h		

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna			
CE50		à	178	mg/l
Durée d'exposition	48	h		

Toxicité pour les algues

Espèces	Scenedesmus subspicatus			
CE50	>	à	100	mg/l
Durée d'exposition	72	h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

évaluation	Facilement biodégradable
------------	--------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Le produit a été testé. Compte-tenu de sa consistance et de son insolubilité dans l'eau, une biodisponibilité n'est pas probable.

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow	-	0.008
---------	---	-------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Nom commercial : Theophyllinum

Numéro de la matière: 068276

Version : 1 / CH

remplace la version : - / CH

Date de révision: 25.03.2015

Date d'impression 25.03.15

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID****14.1. Numéro ONU**

UN 2811

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

Carte pour désignation du danger 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Quantité limitée 5 kg

Les catégories de transport 2

Code de restrictions en tunnels E

Transport maritime IMDG/GGVSee**14.1. Numéro ONU**

UN 2811

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport aérien**14.1. Numéro ONU**

UN 2811

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

SECTION 15: Informations réglementaires

Nom commercial : Theophyllinum

Numéro de la matière: 068276

Version : 1 / CH

remplace la version : - / CH

Date de révision: 25.03.2015

Date d'impression 25.03.15

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

SECTION 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.